

LES BANQUES CANADIENNES : EN TEMPS DE CRISE

ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE PORTANT SUR LES SIX PLUS GRANDES BANQUES CANADIENNES

Pour la période de six ans allant de 2004 à 2009

Léo-Paul Lauzon, Doctorat en sciences de la gestion, M.B.A., C.A., C.M.A., Titulaire de la Chaire d'études socio-économiques et professeur au département des sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal

Martine Lauzon, Maîtrise en intervention sociale, bachelière en travail social, chercheure à la Chaire d'études socio-économiques

MAI 2010



CHAIRE D'ÉTUDES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Université du Québec à Montréal

315 Ste-Catherine est

Montréal, Québec

H2X 3X2

Téléphone : (514) 987-3000 poste 7841#

Télécopieur : (514) 987-0345

Courriel : cese@uqam.ca

Site Internet : <http://www.cese.uqam.ca>

Chaire d'études socio-économiques, mai 2010

Toute reproduction de cette étude, en totalité ou en partie, est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la Chaire d'études socio-économiques

TABLE DES MATIÈRES

	Page
I- INTRODUCTION ET FAITS SAILLANTS.....	4
II- PROFIT NET : PAS DE CRISE POUR LES BANQUES.....	6
III- RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS : LE PACTOLE ET PAS QUESTION DE LES TAXER D'AVANTAGE.....	10
IV- IMPÔTS PAYÉS : PEU MAIS PAS D'AUGMENTATION EN VUE.....	12
V- ÉVASION FISCALE DANS LES PARADIS FISCAUX : ÇA CONTINUE.....	17
IV- DIVIDENDES ET RACHATS D' ACTIONS : FAUT CHOYER LES ACTIONNAIRES.....	19
VII- PRODUITS DÉRIVÉS ET TITRISATION : LA SPÉCULATION S'AMPLIFIE MÊME EN TEMPS DE CRISE.....	24
VIII- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	27

I- INTRODUCTION ET FAITS SAILLANTS

Cette étude est la quatrième publiée par la Chaire d'études socio-économiques de l'Université du Québec à Montréal sur l'industrie bancaire canadienne. Les trois premières études de la Chaire sur le secteur bancaire canadien s'intitulaient et furent publiées aux dates suivantes :

- Les banques canadiennes et l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux : 16 milliards de dollars d'impôts éludés
Mai 2008
- Les six principales banques canadiennes. Analyse socio-économique. Période de 12 ans : 1992 à 2003
Avril 2004
- Les banques canadiennes et l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux
Novembre 2004

Notre recherche, comme les précédentes, porte sur les six plus grandes banques canadiennes qui contrôlent plus de 80% de l'actif du secteur des institutions financières au pays. Ces six banques forment, de fait, un puissant oligopole qui détient un immense pouvoir économique et politique au pays. Gérard Bérubé, du *Devoir*, a, au sujet des banques, intitulé sa chronique du 4 février 2010 : «Too big...». Comme les institutions financières et leurs dirigeants ont comme objectif d'afficher constamment de meilleurs rendements, au Canada, comme ailleurs dans le monde occidental, elles ont spéculé d'énormes montants sur des placements très risqués qui se sont avérés un cuisant échec et a entraîné le monde entier dans une profonde crise financière, avec ses effets dévastateurs pour les gouvernements, les salariés et la population en général. À l'encontre des postulats de l'économie de marché qui préconise la non-intervention de l'État, dont elles sont d'ardentes partisans, elles ont sollicité et reçu des centaines de milliards en fonds publics. Les banques sont les principales responsables de la crise et nos gouvernements les ont appuyées avec des fonds publics, c'est-à-dire provenant des victimes qui auront, en plus, à en faire les frais par de substantielles hausses des taxes à la consommation et de tarification de services publics.

Cette étude empirique, portant sur six ans (2004 – 2009), repose sur les états financiers vérifiés provenant des six plus grandes banques canadiennes. Les chiffres sont factuels et ne peuvent être contredits par les banques puisqu'il s'agit de leurs propres données financières. Cette recherche a

pour principal objectif de dresser un tableau complet de l'industrie bancaire canadienne pour les six dernières années (2004 – 2009) afin d'observer leur situation financière actuelle, leur rentabilité, l'utilisation faite de leurs profits et leurs impôts sur le revenu payés en temps de crise. Dès lors, nous pourrions affirmer, basé sur des données réelles, si elles peuvent, et à quel niveau, faire leur part en termes d'impôts sur le revenu et de taxes additionnelles afin de contribuer à sortir les finances publiques de ce marasme économique.

Tableaux de quelques faits saillants présentés dans cette étude :

**Les six principales banques canadiennes
Période de six ans allant de 2004 à 2009
(en milliards de dollars)**

Tableau 1

Profit net par périodes de 3 ans et pour 2009	
2004 à 2006	44,6\$
2007 à 2009	46,1\$
2009	14,4\$

Tableau 2

Impôts sur le revenu payés (fédéral, provincial et étranger) en pourcentage de leur profit net avant impôts – Trois dernières années
2007 à 2009 = 20% versus le taux statutaire de 33%

Tableau 4

Évasion fiscale dans les paradis fiscaux	
3 ans – 2004 à 2006	4,0\$
3 ans – 2007 à 2009	6,0\$
6 ans – 2004 à 2009	10,0\$

Tableau 5

Dividendes et rachats d'actions		
		% du profit net
3 ans – 2004 à 2006	29,0\$	65%
3 ans – 2007 à 2009	33,0\$	73%
6 ans – 2004 à 2009	62,0\$	68%

Tableau 9

Instruments dérivés présentés au bilan du 31 octobre 2004 et 2009				
			Augmentation en 5 ans	
	2004	2009	Dollars	Pourcentage
Actif	138,6\$	247,7\$	109,1\$	79%
Passif	140,6\$	239,3\$	98,7\$	70%

Tableau 10

Produits de titrisation			
		Augmentation en 2009	
		Dollars	Pourcentage
2004	24,4\$	68,4\$	280%
2007	35,5\$	57,3\$	161%
2009	92,8\$	-	-

II- PROFIT NET : PAS DE CRISE POUR LES BANQUES

TABLEAU 1			
Évolution du profit net des banques canadiennes			
Pour les 6 dernières années – 2004 à 2009			
	2004 à 2006	2007 à 2009	2009
	(en milliards de dollars)		
1- Banque Royale	11,2\$	13,9\$	3,9\$
2- Banque TD	9,1	11,0	3,1
3- Banque Scotia	9,7	10,7	3,5
4- Banque de Montréal	7,4	5,9	1,8
5- Banque CIBC	4,7	2,4	1,2
6- Banque Nationale	<u>2,5</u>	<u>2,2</u>	<u>0,9</u>
	<u>44,6\$</u>	<u>46,1\$</u>	<u>14,4\$</u>
	(en millions de dollars)		
7- Banque Laurentienne	<u>175\$</u>	<u>311\$</u>	<u>113\$</u>

On remarque, à l'aide du tableau ci-dessus, que la crise ne semble pas avoir affectée les institutions financières, alors que ce sont elles qui en sont les principales responsables. En outre, les profits n'affichent pas de grandes difficultés financières, au contraire. Ainsi, en 2009, alors que le monde était frappé de plein fouet par la crise financière, les six principales banques canadiennes ont réalisé un profit net consolidé de 14,4 milliards de dollars, soit en moyenne 2,4 milliards de dollars par banque. Au cours des trois dernières années, de 2007 à 2009, soit la période au cœur de la crise, elles ont engrangé 46,1 milliards\$ de bénéfice net, soit 1,5 milliards\$ de plus que les 44,6 milliards\$ réalisés durant les trois années de profits records allant de 2004 à 2006.

Par ailleurs, le titre de cet article de *La Presse* du 17 septembre 2009 est révélateur quant à la confiance qu'elles portent en leur avenir financier alors que, dans un même temps, plusieurs individus ont été affectés personnellement par la crise, touchant à même leurs économies ainsi que leurs conditions de travail, quand ils le conservaient, puisqu'on a assisté à plusieurs mises à pied, notamment dans le secteur bancaire: «Les grandes banques canadiennes scintillaient, hier, dans la foulée des résultats solides réalisés au troisième trimestre».

Malgré de tels scintillements dans les résultats financiers des banques, les économistes Don Drummond et Pascal Gauthier de la banque TD ont prévenu que les Québécois devaient faire des sacrifices (*La Presse*, 2 septembre 2009) en ces temps difficiles «afin de redonner un peu d'air aux finances publiques québécoises». Allant dans le même sens, il faut être «solidaires» selon le ministre libéral québécois Raymond Bachand, qui vient de le prouver dans son dernier budget 2010 par des hausses de la TVQ à 9,5% en 2012, des tarifs d'électricité à hauteur de 3,7% et des frais de scolarité ainsi que par l'instauration d'une contribution pour financer le réseau de la santé de 25\$ par contribuable en 2010, de 100\$ en 2011 et de 200\$ en 2012. Ces hausses régressives s'appliquent à tout le monde, indépendamment du revenu de chacun. Il n'est toutefois pas question de sacrifices pour le secteur bancaire, qui pourra continuer de scintiller pendant que la majorité se serre la ceinture, ni d'augmentation des impôts sur le revenu des banques et de leurs dirigeants, comme cela se fait aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Irlande, en France, en Belgique et ailleurs.

III- RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS : LE PACTOLE ET PAS QUESTION DE LES TAXER D'AVANTAGE

Il ne faut pas passer sous silence que les dirigeants de banques sont généreusement rémunérés, même en période de crise où pleuvent les pertes d'emplois et les gels des salaires. En effet, et à titre d'exemple, le chef de la direction de la Banque Royale, monsieur Gord Nixon, a gagné 19% de plus qu'en 2008, même si les profits de la plus importante banque au pays ont chuté de 15%. Pour ses services, monsieur Nixon a reçu, en 2009, une rémunération globale de 12.1 millions\$. 26 millions de dollars ont également été encaissés ces douze derniers mois par le président de la Banque Toronto-Dominion, monsieur Edmund Clark, sur l'exercice d'options d'achat d'actions, ce qui exclu son salaire, ses bonus, son régime de retraite, etc., dont la moitié n'est pas imposable.

Au début de l'année 2009, les dirigeants des banques canadiennes se sont octroyés des millions d'options d'achat d'actions à prix d'aubaine, ils ont réalisé une plus-value de 251 millions\$ sur ces options, et seulement celles émises en 2009, ce qui exclu les millions d'autres obtenues au cours des exercices précédents. «Des options d'achats d'actions plus dorées que jamais. Le pactole pour les dirigeants des banques canadiennes» que titrait *La Presse* du 19 janvier 2010 dans une recherche menée par le journaliste Martin Vallières.

Ce «pactole» ne correspond pas exactement à la situation vécue par des millions de Canadiens et les gouvernements des deux paliers. De plus, s'ajoute à ces émoluments de 251 millions\$ que seulement la moitié environ de la rémunération des banquiers est taxée, car ils ne se font pas payer en chèque de paie mais plutôt en options d'achat d'actions. Comme le fisc considère cette forme de rémunération en options d'achats d'actions comme un gain de capital, alors seulement la moitié du 251 millions\$ est imposable au fédéral et au provincial. Conséquemment, 125,5 millions\$ de ces salaires ne seront pas imposés. Dans les faits, les gouvernements se privent volontairement de 37,5 millions\$ de recettes fiscales uniquement pour l'année 2009 et seulement pour le secteur des banques. En incluant les dirigeants de tous les autres secteurs économiques, il s'agit d'un manque à gagner de 1,2 milliards\$ au fédéral et de 600 millions\$ au provincial pour les compagnies inscrites en Bourse, tel que signalé dans la chronique de Michel Girard de *La Presse* du 13 mars 2010. Il faut indiquer à ce stade que le travailleur payé par chèque ne peut

jouir de cette option et est imposé en totalité, en plus des hausses de taxes qu'il doit assumer. Une élémentaire équité fiscale demanderait à ce que tout le monde soit taxé selon une même formule, peu importe la forme de paiement.

Alors que les États-Unis, la France et la Grande-Bretagne imposeront une taxe exceptionnelle sur les primes des banquiers, le Canada et le Québec s'y refusent, comme le souligne le titre de ces deux articles publiés le 11 décembre 2009 dans *Le Devoir* : «Taxe antiprimes : Paris emboîte le pas à Londres» et dans *La Presse* : «Banquiers canadiens : Pas de taxes sur les primes versées, dit Flaherty», le ministre fédéral des Finances. Sans que cela ne surtaxe personne, il serait opportun, par esprit de solidarité et d'équité, de faire comme aux États-Unis et en Europe et d'augmenter l'impôt sur le revenu des riches en général, et des banquiers en particulier, comme va le faire Barak Obama. En effet, il a comme projet de rehausser l'impôt sur le revenu des nantis à 45% : «États-Unis : Les plus riches pourraient subir des hausses d'impôts» que titrait *La Presse* du 7 août 2009. Au Québec, l'augmentation des taxes à la consommation et des tarifs des services publics est un mode d'imposition régressif qui pénalise essentiellement la classe moyenne au profit de celle plus privilégiée.

IV- IMPÔTS PAYÉS : PEU MAIS PAS D'AUGMENTATION EN VUE

TABLEAU 2				
Impôt sur le revenu payés par les banques canadiennes				
Pour les 3 dernières années – 2007 à 2009				
(en milliards de dollars)				
	Profit net avant impôts	Impôts sur le revenu payé	Taux d'impôt moyen	
			Effectif	Statutaire
1- Banque Royale	18,6\$	5,4\$	29,0%	32,8%
2- Banque TD	11,9	1,3	10,9%	32,9%
3- Banque Scotia	14,0	3,2	22,9%	33,0%
4- Banque de Montréal	6,5	0,4	6,2%	33,1%
5- Banque CIBC	1,2	(0,1)	-	33,1%
6- Banque Nationale	<u>2,7</u>	<u>0,4</u>	<u>14,8%</u>	<u>32,7%</u>
	<u>52,4\$</u>	<u>10,6\$</u>	<u>20,2%</u>	<u>33,0%</u>
(en millions de dollars)				
7- Banque Laurentienne	<u>391,0\$</u>	<u>22,4\$</u>	<u>5,7%</u>	<u>32,0%</u>

Toutes les informations financières colligées dans cette étude proviennent des états financiers vérifiés des banques. Elles sont donc factuelles et ne reposent pas sur des prévisions ou des extrapolations. Les impôts sur le revenu payés par les banques comprennent ceux payés au Canada (fédéral et provincial) et à l'étranger, tel qu'indiqué dans leurs notes aux états financiers.

Les taux d'impôts sur le revenu effectif varient sensiblement d'une banque à l'autre en raison, entre autres, de la localisation de leurs filiales, la nature et l'origine de leurs revenus. Dans l'ensemble, pour les trois dernières années (2007 à 2009), les six plus grandes banques canadiennes ont déclaré des bénéfices avant impôt sur le revenu de 52,4 milliards\$ sur lesquels elles ont versé 10,6 milliards\$ d'impôts sur le revenu, pour un taux d'impôts effectif (fédéral et provincial) de seulement 20% alors que le taux statutaire combiné auquel elles se disent assujetties au Canada est de 33%. Les impôts sur le revenu effectivement versés au Canada (fédéral et provincial) au cours des trois dernières années (2007 – 2009) est moindre que les 10,6

milliards\$ affichés dans leurs états financiers puisque ce montant inclut les impôts sur le revenu payés à l'étranger, aux États-Unis par exemple, où l'impôt des banques en général et des entreprises en particulier est beaucoup plus élevé qu'au Canada et encore plus qu'au Québec.

Qu'à cela ne tienne, ces chiffres tirés de leur propre rapport annuel démontrent que les banques canadiennes ne paient pas beaucoup d'impôts sur le revenu à Ottawa et dans les provinces canadiennes. Compte tenu de leurs énormes profits, de l'élémentaire équité fiscale et de la situation budgétaire déficitaire du Canada et des provinces, nos gouvernements devraient suivre l'exemple des États-Unis et de l'Europe et rehausser l'impôt sur le revenu et les taxes des banques canadiennes. Que la Banque de Montréal affiche un taux d'impôts sur le revenu effectif de seulement 6,2% pour les trois dernières années (2007 – 2009), la Banque TD de 10,9% et la Banque Nationale de 14,8% est injustifiable, compte tenu de la crise financière dont elles ont été les principales instigatrices, mais aussi de la situation financière précaire des gouvernements et de la majorité des Canadiens avec leur niveau d'endettement record. Ces titres d'articles sont éloquentes : «Endettement record des ménages canadiens» (*Le Devoir*, 17 février 2010); «Les ménages canadiens croulent sous les dettes» (*Le Devoir*, 27 mai 2009) et «Épargner, l'affaire des riches» (*La Presse*, 21 septembre 2009). Ce dernier article rendait compte de l'étude effectuée par l'économiste en chef de la Banque de Montréal, madame Sherry Cooper. Même les banques admettent que l'épargne est l'affaire des riches. Pourtant, contrairement aux États-Unis qui diminuent les abris fiscaux, au Québec il s'en crée de nouveaux (CELI, REER, REA, REEE, REEI, RAP, fiducies familiales, sociétés en commandites, actions accréditives, etc.).

Le 10 décembre 2009, *Le Devoir* titrait : «Profits records à la Laurentienne», c'est donc dire une banque qui traverse la crise au Québec sans trop de dommage. Et, sur des profits records avant impôts de 139 millions\$ réalisés par la banque québécoise en 2009, elle a payé des impôts sur le revenu totaux (fédéral et provincial) de 10 millions\$, pour un taux d'impôts effectif combiné de seulement 7,2%. Pour les trois dernières années (2007 – 2009), elle affiche un taux effectif d'impôts sur le revenu global (fédéral et provincial) de 5,7% alors que dans son rapport annuel elle fait état d'un taux statutaire ou légal d'impôts fédéral-provincial de 32,0%. La différence entre les taux d'impôts statutaires et effectifs provient du déluge d'abris fiscaux que les entreprises canadiennes, en général, ont droit, et encore plus les sociétés québécoises. L'Institut

Fraser a dit récemment que le Québec était au Canada le royaume des subventions de toutes sortes aux entreprises. Cela fait partie du modèle québécois. Ce n'est donc pas un hasard que les banques québécoises (Nationale et Laurentienne) aient les taux d'impôts sur le revenu le moins élevé car c'est au Québec que les entreprises sont parmi les moins imposées, pas seulement au Canada mais en Amérique du Nord. En somme, c'est au Québec que les entreprises sont les moins taxées et les plus subventionnées.

Le Devoir du 24 octobre 2009 titrait : «Le patron de la Réserve fédérale (américaine) veut taxer les groupes financiers» et l'article du 14 janvier 2010, du même quotidien, s'intitulait : «Obama va taxer les banques». Des impôts additionnels aux États-Unis prélevés sur les profits des banques américaines va rapporter au Trésor américain la somme de 90 milliards\$ à 120 milliards\$ au cours des 10 prochaines années. Il en est de même en Grande-Bretagne, en France et dans d'autres pays européens. Souvent, le patronat, les gouvernements et les experts «indépendants» exhortent d'adapter les politiques économiques, fiscales et sociales à ces pays, surtout les États-Unis, principal partenaire et concurrent économique du Canada. Mais quand vient le temps de taxer davantage, même modestement les riches et les entreprises du Québec et du Canada à l'instar de ce qui se fait ailleurs, c'est le contraire qui se passe, comme l'indique le titre de ces deux articles du *Devoir* du 20 février 2010 : «Le Canada refuse de taxer ses banques» et du 10 décembre 2009 : «Charest écarte les hausses d'impôt». Tout le contraire de Barack Obama aux États-Unis, de Nicolas Sarkozy en France et de Gordon Brown en Grande-Bretagne. Au Québec, les politiques fiscales et sociales sont devenues plus régressives qu'aux États-Unis, alors qu'il n'est pas loin le temps où ce pays était présenté comme celui dont il fallait imiter les politiques à cet effet. Alors que maintenant, pendant que Barack Obama augmente l'impôt sur le revenu des riches, Jean Charest et le parti libéral du Québec préfèrent quant à eux : «Dernier budget Audet : des baisses d'impôts aux nantis», que titrait *La Presse* du 21 février 2007, et cela est sans compter le dernier budget 2010 de Bachand qui comporte des hausses de tarifs d'électricité, d'éducation, de taxes à la consommation et l'instauration de deux taxes sur la santé publique.

Le tableau 3 qui suit présente des informations factuelles afin de mettre en perspective des articles de presse en matière fiscale ainsi que de contrer les mythes et les légendes qui sont véhiculés :

TABLEAU 3
Impôts sur le revenu des entreprises au Québec et au Canada
Brève revue de presse d'articles pertinents

Titre de l'article	Source	Note
1- Le Canada, paradis fiscal des entreprises	<i>La Presse</i> 29 Juillet 2008	Le Canada et le Québec sont véritablement devenus des paradis fiscaux
2- Supply side : There's only weak evidence that tax cuts really have a big impact on growth	Business Week 20 nov. 2006	La revue The Economist disait la même chose
3- Pour stimuler la croissance, c'est l'impôt des entreprises qu'il faut réduire, dicit l'économiste Pierre Fortin	Les Affaires 26 mai 2005	Malgré tout, le lucide Pierre Fortin et ses «experts indépendants» persistent et signent
4- The tax increase will kill jobs and lead to a recession and increase the deficit (Prétention des Républicains sur les hausses d'impôts des entreprises décrétées en 1993 par Bill Clinton)	Business Week 30 déc. 2002	Les faits ont contredit des théories économiques présentées comme scientifiques par le patronat
5- Faire payer les riches : Le FMI estime que les entreprises canadiennes pourraient payer plus d'impôts	Le Soleil 8 déc. 1995	Même l'organisme de droite du FMI le suggère. Mais depuis, Québec et Ottawa les ont réduit drastiquement.
6- Fiscalité des entreprises : L'Ontario plus gourmande que le Québec	La Presse 2 avril 2008	Un aspect du modèle québécois sur lequel les lucides ne disent point mot.
7- Fiscalité des entreprises : Montréal parmi les moins taxées... au monde	Journal de Montréal 24 juil. 2008	Étude du cabinet d'experts-comptables international KPMG qui englobe tous les taxes et impôts.
8- Les baisses d'impôts ne profitent pas aux familles gagnant moins de 35 000\$: Seules les familles riches ont profité de cette mesure au fil des ans	La Presse 2 sept. 2003	Les hausses des taxes à la consommation et de la tarification de services publics produisent le même effet.
9- Le Québec, un paradis fiscal pour les grandes sociétés	Journal de Montréal 12 mars 2005	Pour créer de la richesse et la partager selon ce qui est dit

10- Montréal est la moins chère des métropoles du monde industrialisé... pour les entreprises	La Presse 14 fév. 2004	Des baisses d'impôts sont quand même exigées pour plus de compétitivité
11- Le Canada demeure le pays le moins coûteux pour les compagnies	La Presse 19 fév. 2004	Et de moins en moins sous le règne des conservateurs
12- Le Canada le pays le plus concurrentiel du G7 pour les entreprises	La Presse 22 mars 2006	Le plus concurrentiel en termes de fiscalité...
13- Le Conseil du patronat du Québec estime qu'il faut «aider les mieux nantis» en réduisant leurs impôts	Le Devoir 13 déc. 2006	Et en taxant davantage la classe moyenne.
14- Les médecins spécialistes demandent une baisse d'impôts pour les plus riches	Le Devoir 20 oct. 1999	Faveur obtenue en plus de généreuses augmentations de salaires
15- Montréal : Les coûts d'exploitation les plus concurrentiels	La Presse 3 avril 2010	Une autre étude du cabinet international d'experts-comptables KPMG

V- ÉVASION FISCALE DANS LES PARADIS FISCAUX : ÇA CONTINUE

TABLEAU 4					
Évasion fiscale dans les paradis fiscaux effectuée par les banques canadiennes					
Pour les 6 dernières années – 2004 à 2009					
(en milliards de dollars)					
	Période de 3 ans		Total 6 ans	Augmentation - trois dernières années (2007 à 2009)	
	2004 à 2006	2007 à 2009	2004 à 2009	Dollars	Pourcentage
1- Banque Royale	1,0\$	1,6\$	2,6\$	0,6\$	60%
2- Banque TD	0,7	1,2	1,9	0,5	71%
3- Banque Scotia	1,1	1,2	2,3	0,1	9%
4- Banque de Montréal	0,6	1,0	1,6	0,4	67%
5- Banque CIBC	0,5	0,8	1,3	0,3	60%
6- Banque Nationale	0,1	0,2	0,3	0,1	100%
	4,0\$	6,0\$	10,0\$	2,0\$	50%

Nous le répétons : ces renseignements économiques sont extraits des états financiers même des banques et plus particulièrement de la note concernant les impôts sur le bénéfice. Ici, on parle d'impôts sur le revenu seulement, et non des revenus bruts globaux, évacués par les banques canadiennes dans les paradis fiscaux où elles comptent de nombreuses filiales ou sociétés affiliées. De plus, il s'agit des seuls impôts détournés par les banques elles-mêmes dans les paradis fiscaux et omet les milliards de dollars en revenus et en impôts que les banques canadiennes font détourner, moyennant commissions, aux riches clients individuels et corporatifs dans ces lieux fiscaux paradisiaques, qui ont des taux d'impôts sur le revenu avoisinant zéro. En cette grave période de crise financière, où les banques canadiennes en appellent aux sacrifices, à la solidarité et aux décisions courageuses des gouvernements et de la population, il se trouve qu'elles n'appliquent pas leurs propres conseils. Au cours des trois dernières années (2007 à 2009), elles ont détourné 6 milliards\$ de dollars contre 4 milliards\$ de 2004 à 2007. C'est 2 milliards\$ ou 50% de plus. Il ne faut surtout pas s'attaquer à ces paradis fiscaux car elles vont menacer de quitter le territoire. Il faudrait faire comme en Europe et aux États-Unis, et les nationaliser en tout ou en partie afin de créer plus de richesse collective et de mieux la partager. En strictes termes économiques, voilà ce qu'il faudrait faire pour le bien du pays et des Canadiens.

Au Canada et au Québec, rien n'est réellement fait pour s'attaquer au fléau de l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux qui, par son importance, met en péril nos programmes et nos acquis sociaux. Le ministre fédéral du revenu, Jean-Pierre Blackburn veut «forcer les banques à collaborer» que titrait *La Presse* du 22 août 2009. Elles pourraient être aussi obligées de se doter d'un «code d'éthique» maison pour s'auto-réglementer.

Encore une fois, les États-Unis et l'Europe font l'inverse du Canada et du Québec dans la manière d'aborder le problème de l'évasion fiscale, comme en témoigne cet article : «États-Unis : Obama engage la lutte contre l'évasion fiscale» (*Le Devoir*, 5 mai 2009). Se référant à Barack Obama, on pouvait lire dans cet article ce qui suit : «Le président Obama a engagé le combat contre les paradis fiscaux et la fraude à l'impôt... M. Obama s'en est pris à ces Américains, individus ou entreprises, qui se «dérobent» à leurs responsabilités, «encouragés par un système fiscal défaillant» et servant les intérêts des riches. Entre autres, il a montré du doigt les paradis fiscaux comme les Îles Caïmans où, selon la Maison-Blanche, 18 857 sociétés sont enregistrés à la même adresse». Cette adresse est celle de la firme Maples and Calder qui vient d'ouvrir un bureau à Montréal. Il a aussi dit cette phrase célèbre : «Soit c'est le plus grand immeuble au monde, soit il s'agit de la plus grande évasion fiscale au monde».

Dans son éditorial du 11 mai 2009, Serge Truffaut du *Devoir* débutait ainsi : «La bataille entre le président Barack Obama et Corporate America s'annonce féroce. De quoi s'agit-il? Au moyen d'un éventail de modifications apportées à la loi de l'impôt, la Maison-Blanche entend réduire sensiblement la consommation des services proposés par les paradis fiscaux. Le combat de Main Street contre Wall Street vient de débuter». Il n'y a aucune bataille de la sorte au Canada en perspective, ni dans l'immédiat, ni pour bientôt. C'est davantage l'appel à la «collaboration» et à la «responsabilité sociale» à moins frauder qui est lancé. Il s'agit dans ce cas de fraude fiscale institutionnalisée et autorisée par la sphère politique. C'est l'approche volontariste qui est privilégiée plutôt que contraignante alors que le moyen se veut différent auprès de la population, surtout la plus défavorisée.

IV- DIVIDENDES ET RACHATS D' ACTIONS : FAUT CHOYER LES ACTIONNAIRES

Nous présentons dans un premier temps les tableaux pertinents à cet effet que nous allons analyser et interpréter par après.

TABLEAU 5									
Dividendes et rachats d'actions effectués par les banques canadiennes									
Pour les 6 dernières années – 2004 à 2009									
(en milliards de dollars)									
	<u>Période de 3 ans</u>			<u>Période de 3 ans</u>			<u>Période de 6 ans</u>		
	<u>2004 à 2006</u>			<u>2007 à 2009</u>			<u>2004 à 2009</u>		
	<u>Dividendes et rachats d'actions</u>	<u>Profit net</u>	<u>% distribué aux actionnaires</u>	<u>Dividendes et rachats d'actions</u>	<u>Profit net</u>	<u>% distribué aux actionnaires</u>	<u>Dividendes et rachats d'actions</u>	<u>Profit net</u>	<u>% distribué aux actionnaires</u>
1- Banque Royale	6,9\$	11,2\$	62%	8,9\$	13,9\$	64%	15,8\$	25,1\$	63%
2- Banque TD	3,6	9,1	40%	5,2	11,0	47%	8,8	20,1	44%
3- Banque Scotia	5,7	9,7	59%	6,6	10,7	62%	12,3	20,4	60%
4- Banque de Montréal	4,4	7,4	59%	5,2	5,9	88%	9,6	13,3	72%
5- Banque CIBC	6,5	4,7	138%	5,2	2,4	217%	11,7	7,1	165%
6- Banque Nationale	1,9	2,5	76%	1,9	2,2	86%	3,8	4,7	81%
	<u>29,0\$</u>	<u>44,6\$</u>	<u>65%</u>	<u>33,0\$</u>	<u>46,1\$</u>	<u>73%</u>	<u>62,0\$</u>	<u>90,7\$</u>	<u>68%</u>

Tableau 6				
Augmentation des dividendes et des rachats d'actions effectués par les banques canadiennes				
Pour les 6 dernières années – 2004 à 2009				
(en milliards de dollars)				
	Dividendes et rachats d'actions			
			Augmentation	
	2003	2009	Dollars	Pourcentage
1- Banque Royale	2,7\$	2,7\$	-	-
2- Banque TD	0,7	1,8	1,1	157%
3- Banque Scotia	1,1	2,2	1,1	100%
4- Banque de Montréal	0,7	1,6	0,9	129%
5- Banque CIBC	0,9	1,5	0,6	67%
6- Banque Nationale	0,4	0,4	-	-
	<u>6,5\$</u>	<u>10,2\$</u>	<u>3,7\$</u>	<u>57%</u>

Tableau 7			
Dividendes et rachats d'actions effectués par les banques canadiennes			
Cas des banques CIBC et de Montréal			
Pour les 6 dernières années 2004 à 2009			
(en milliards de dollars)			
	Dividendes et rachats d'actions	Bénéfice net (perte)	Pourcentage versé aux actionnaires
Banque CIBC			
2005	2,6\$	(0,1)	-
2008	1,4	(2,1)	-
2009	<u>1,5</u>	<u>1,2</u>	<u>125%</u>
	<u>5,5\$</u>	<u>(1,0)\$</u>	<u>-</u>
2004 à 2009 (6 ans)	<u>11,7\$</u>	<u>7,1\$</u>	<u>165%</u>
Banque de Montréal			
2007	2,1\$	2,1\$	100%
2009	<u>1,6</u>	<u>1,8</u>	<u>89%</u>
	<u>3,7\$</u>	<u>3,9\$</u>	<u>95%</u>

Tableau 8		
Dividendes et rachats d'actions		
Diverses données et informations pertinentes reliées aux montants versés aux actionnaires		
Données et informations	Source	Note
1- Le déluge de dividendes et les rachats d'actions inquiètent les économistes : 500 milliards\$ en 2005 pour les 500 entreprises américaines du Standard & Poor's	Wall Street Journal Et Journal de Montréal 15 déc. 2005	Les économistes américains s'inquiètent alors que ceux d'ici non.
2- Rachat massif d'actions : une bonne nouvelle pour Wall Street	La Presse 7 sept. 2006	Priorité à la satisfaction des actionnaires.
3- Microsoft (40 milliards\$), HP (8 milliards\$) et Nike (5 milliards\$) rachètent pour 53 milliards\$ d'actions* en 2009. En 2008, il y a eu pour 800 milliards\$ d'actions rachetées, un record.	La Presse 23 sept. 2008	Pas de crise à l'horizon... ces rachats d'actions et dividendes versés aident les actionnaires à traverser la crise.
4- Industrie pharmaceutique : Comment l'industrie pharmaceutique a perdu son titre de championne de l'innovation de 1991 à 2002 : 440 milliards\$ versés en dividendes aux actionnaires, 115 milliards\$ dépensés en publicité et 110 milliards\$ investis en R+D	Revue Les Affaires Juin 2009	Elles reçoivent aussi beaucoup d'aide gouvernementale. Sûrement pour faire plus de la recherche.
5- Wal-Mart : Rachat d'actions 2009 : 15 milliards\$ 2007 : 12 milliards\$	La Presse 6 juin 2009	La présence syndicale «appauvrirait» les actionnaires?
6- IBM rachètera 15 milliards\$ de ses actions	La Presse 27 fév. 2008	À demain les investissements productifs.
7- Au dernier trimestre de 2008, Exxon Mobil a versé 10,1 milliards\$ à ses actionnaires	Les Affaires 9 août 2008	Le président d'Exxon Mobil l'a dit lui-même : Faut limiter l'exploitation. Malchanceux, ils pourraient trouver du pétrole.

*Il s'agit ici que de rachats d'actions sans inclure les dividendes versés

Le patronat et ses économistes prétendent que les baisses d'impôts et de taxes aux entreprises stimulent la croissance économique, favorisent l'investissement et créent de l'emploi ainsi que de la richesse. Ces prétentions ne résistent toutefois pas aux faits car des intérêts particuliers priment sur les intérêts supérieurs de l'ensemble de la collectivité. De 2007 à 2009, en pleine période de crise, les banques n'ont fait preuve d'aucune retenue et ont même augmenté substantiellement les montants versés à leurs actionnaires et à leurs dirigeants. Au cours des trois

dernières années (2007 à 2009), elles ont distribué 73% de leurs bénéfices à leurs actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions. La réalité est que les baisses d'impôts consenties par les gouvernements aux entreprises ne se répercutent pas en nouveaux investissements productifs, dont il faut exclure les achats de concurrents et les placements effectués dans les paradis fiscaux, mais se retrouvent en majorité dans les poches des actionnaires et des dirigeants. Avec des profits supérieurs, les entreprises en profitent pour hausser les dividendes et racheter encore plus de leurs propres actions. C'est ce qu'ont fait les banques canadiennes au cours des six dernières années. Les faits extraits de leurs propres états financiers le confirment éloquemment.

Même qu'en 2008, la banque CIBC a versé à ses actionnaires 1,4 milliards\$, malgré le fait qu'elle affichait une perte nette de 2,1 milliards\$, occasionnée principalement par des investissements spéculatifs malheureux, comme l'indique le tableau 7. En 2005, elle a fait encore mieux en versant 2,6 milliards\$ à ses actionnaires, tout en subissant une perte nette de 100 millions\$ occasionnée par le règlement «à l'amiable» de 3 milliards\$ négocié avec le gouvernement américain suite à ses malversations dans la spectaculaire débandade et faillite du courtier américain en énergie Enron. La banque CIBC poursuit actuellement en justice le gouvernement canadien afin de pouvoir déduire fiscalement au Canada cette amende versée aux autorités américaines. En 2007 et 2009, la Banque de Montréal a réalisé un profit net de 3,9 milliards\$ et a versé 3,7 milliards\$ aux actionnaires. Force est de constater qu'il n'en reste pas beaucoup pour de nouveaux investissements.

Au tableau 8, suite à une brève revue de presse, nous avons rassemblé des vérités qui sont toujours passées sous silence par les tenants des baisses d'impôts sur le revenu consenties aux entreprises et aux nantis ainsi que des hausses de taxes à la consommation et des tarifs des services publics. Partout dans le monde où ces recettes économiques et fiscales ont été appliquées, des États-Unis à la Grande-Bretagne, en passant par le Canada et le Québec, les inégalités de la richesse collective ont explosé. En outre, les riches se sont enrichis et la classe moyenne a pris le chemin inverse en s'appauvrissant considérablement. Ces dividendes versés et les millions d'actions rachetées dopent évidemment la valeur au marché de l'action et enrichissent les actionnaires ainsi que les dirigeants, sans pour autant stimuler la consommation,

comme l'indique le titre de cet article de *La Presse* du 10 octobre 2008 : «La Bourse n'influence pas la consommation» qui rend compte d'une étude exhaustive de l'économiste Lise Pichette de la Banque du Canada. L'article du journaliste Francis Vailles énumère de deux raisons qui expliquent cet état de fait, en reprenant les arguments de Lise Pichette : «D'abord ce ne sont pas tous les ménages qui ont des investissements en Bourse, directement ou indirectement. Moins d'un tiers des Canadiens y sont exposés. Ensuite, les familles qui ont des placements en Bourse, généralement plus fortunées, sont moins dépendantes de toute hausse ou baisse de revenus». En fait, Statistique Canada signale que les 20% les plus fortunés détiennent 94% des capitaux du pays, les 20% suivants en ont 5% et les 60% restants en possèdent 1%. L'ex-économiste en chef de la Banque Nationale du Canada, Dominique Vachon, maintenant à l'Institut économique de Montréal (IEAM) l'a dit : «Les études démontrent que pour chaque 100\$ de gain boursier, seulement 0,03\$ est consommé» (*Le Devoir*, 8 décembre 2000).

VII- PRODUITS DÉRIVÉS ET TITRISATION : LA SPÉCULATION S'AMPLIFIE MÊME EN TEMPS DE CRISE

Le 14 janvier 2010, *La Presse* titrait : «Enquête sur la crise financière : les banques disent avoir appris des leçons». Rien de plus faux. Après avoir coulé l'économie canadienne, américaine et mondiale à coups de centaines de milliards de dollars de pertes par la faute de leur spéculation, rien n'a effectivement changé. Au contraire. Même si les institutions financières et leurs dirigeants sont les grands responsables de cette crise qui a affecté les populations, les gouvernements leurs ont allongé des centaines de milliards\$ de fonds publics en subventions directes et indirectes (comme le rachat de leurs placements irrécouvrables et de leurs créances douteuses), faisant supporter aux victimes du Canada et du Québec de la crise la charge d'endiguer la récession, les déficits et la dette publique qui s'ensuivirent par des augmentations de taxes à la consommation et de tarifs de services publics que n'ont pas à payer les banques et les entreprises en général. Cette pratique est en contradiction avec l'économie de marché qui postule les lois naturelles et la main invisible pour contrer la non-intervention de l'État dans le libre-marché. Avec ce qu'elles ont reçu en fonds publics, il se trouve que les banques ont de privé que le nom. Privatiser les profits et socialiser, tel pourrait être la devise.

En fait, les banques ont bien compris le message et peuvent continuer à spéculer puisque l'État et la population sont toujours présents pour les aider financièrement, sans aucune condition. Alors que la population défraie pour leurs bévues, les institutions financières ont continué à engranger des profits titanesques, à verser des salaires éhontés à leurs dirigeants, à recevoir des fonds publics, plutôt qu'à payer pour les conséquences de leurs spéculations, à accroître les dividendes versés aux actionnaires, à ne pas payer leur juste part d'impôts sur le revenu, à grossir par voie d'acquisitions grâce à l'aide gouvernementale et à détourner des milliards\$ dans les paradis fiscaux comme l'ont démontré les tableaux des chapitres précédents.

Les tableaux qui vont suivre montreront objectivement, à même leurs propres renseignements financiers tirés de leurs états financiers, qu'elles continuent à spéculer, et même plus sur la négociation de créances, des cartes de crédit, d'aliments de base, des métaux, de pétrole, de taux de change, etc. Et elles s'appêtent maintenant à spéculer sur les droits de polluer. L'article de *La*

Presse du 23 novembre 2009 est révélateur : «Les financiers alléchés par le marché du CO₂. Les banques multiplient les partenariats pour générer du crédit carbone».

Tableau 9								
Instruments dérivés présentés au bilan des banques canadiennes								
Aux 31 octobre 2004 et 2009								
(en milliards de dollars)								
	31 octobre 2004		31 octobre 2009		Augmentation en 5 ans			
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	%	Passif	%
1- Banque Royale	38,9\$	42,2\$	92,2\$	84,4\$	53,3\$	137%	42,2\$	100%
2- Banque TD	33,7	33,9	49,4	48,2	15,7	47%	14,3	42%
3- Banque Scotia	14,2	14,1	26,0	28,8	11,8	83%	14,7	104%
4- Banque de Montréal	25,4	24,0	47,9	44,8	22,5	89%	20,8	87%
5- Banque CIBC	23,7	24,0	24,7	27,2	1,0	4%	3,2	13%
6- Banque Nationale	<u>2,7</u>	<u>2,4</u>	<u>7,5</u>	<u>5,9</u>	<u>4,8</u>	<u>178%</u>	<u>3,5</u>	<u>146%</u>
	<u>138,6\$</u>	<u>140,6\$</u>	<u>247,7\$</u>	<u>239,3\$</u>	<u>109,1\$</u>	<u>79%</u>	<u>98,7\$</u>	<u>70%</u>

Au cours des 5 dernières années (2004 – 2009), le montant des instruments dérivés présenté au bilan des banques canadiennes a augmenté considérablement en dépit de la crise, soit 109 milliards\$ à l'actif ou 79% et 99 milliards\$ au passif ou 70%. La banque Royale mène la parade avec 92 milliards\$ à l'actif et 84 milliards\$ au passif de son bilan du 31 octobre 2009. En pourcentage d'augmentation, c'est la banque Nationale qui mène pour les cinq dernières années (2004 – 2009). Pourquoi elles arrêteraient de spéculer sur tout alors que la population est présente pour payer la note, aussi salée soit-elle via les piliers gouvernementaux?

Mince consolation, les institutions financières ont pu combler en partie cet important manque à gagner grâce au dernier cataclysme survenu en Haïti : «Dons pour Haïti. Les sociétés de crédit profitent de la tragédie» grâce à de juteux frais prélevés sur les dons effectués, que titrait *La Presse* du 15 janvier 2010.

Tableau 10							
Produits de titrisation de prêts présentés à l'état des flux de trésorerie des banques canadiennes							
Pour les 6 dernières années – 2004 à 2009							
(en milliards de dollars)							
				<u>Augmentation</u>			
				<u>5 ans 2004-2009</u>		<u>2 ans 2007-2009</u>	
	<u>2004</u>	<u>2007</u>	<u>2009</u>	<u>dollars</u>	<u>%</u>	<u>dollars</u>	<u>%</u>
1- Banque Royale	3,5\$	8,3\$	21,8\$	18,3\$	523%	13,5	163%
2- Banque TD	5,6	9,9	27,5	21,9	391%	17,6	178%
3- Banque Scotia	3,5	3,8	11,9	8,4	240%	8,1	213%
4- Banque de Montréal	1,4	3,3	6,8	5,4	386%	3,5	106%
5- Banque CIBC	8,8	7,3	20,7	11,9	135%	13,4	184%
6- Banque Nationale	<u>1,6</u>	<u>2,9</u>	<u>4,1</u>	<u>2,5</u>	<u>156%</u>	<u>1,2</u>	<u>41%</u>
	<u>24,4\$</u>	<u>35,5\$</u>	<u>92,8\$</u>	<u>68,4\$</u>	<u>280%</u>	<u>57,3\$</u>	<u>161%</u>

Le transfert à des fiduciaires, qu'elles contrôlent, de leurs créances hypothécaires, de leurs prêts aux entreprises et aux particuliers, de leurs comptes à recevoir sur les cartes de crédit, etc., afin de les transformer en papier commercial pour les vendre à d'autres spéculateurs, a augmenté d'une façon vertigineuse à l'encontre de toute élémentaire prudence et de l'expérience passée catastrophique. Crise ou pas, les produits de titrisation des banques canadiennes ont connu une hausse de 68,4 milliards\$ ou de 280% au cours des 5 dernières années (2004-2009) et de 57,3 milliards\$ ou de 161% uniquement pour les deux dernières années (2007-2009). La spéculation effrénée continue de plus belle alors que les dirigeants des banques affirment qu'elles ont appris leurs leçons.

VIII- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les faits énoncés dans cette étude démontrent clairement que les banques canadiennes sont très riches et qu'elles ont même progressé en pleine période de crise. Leurs énormes profits ont été distribués à leurs actionnaires et à leurs dirigeants. Il faut que les gouvernements du Canada et du Québec, par esprit de solidarité et d'équité, adoptent des mesures fiscales et réglementaires, comme l'ont fait des pays capitalistes comme la Grande-Bretagne, l'Irlande, la France et les États-Unis :

- Augmenter les impôts et les taxes des banques canadiennes sur leurs immenses profits;
- Accroître les impôts et les taxes des primes versées aux dirigeants de banques;
- Modifier les lois fiscales, afin que la rémunération des dirigeants d'entreprises versée en options d'achat d'actions ne soit plus dorénavant imposée à moitié seulement mais entièrement comme l'est le salaire des travailleurs payés sous forme de chèques de paie;
- Modifier les lois fiscales sur l'imposition à taux avantageux des dividendes;
- Taxer les rachats d'actions;
- Freiner l'emploi abusif des paradis fiscaux par les banques canadiennes par une réglementation, une fiscalité, des pénalités et des peines de prison appropriés;
- Abolir plusieurs abris fiscaux qui ne profitent qu'aux banques et aux nantis (REER, REA, REEE, REEI, RAP, gains de capitaux, Fiducies familiales, sociétés en commandite, actions accréditives);
- Cesser de subventionner directement et indirectement à coups de milliards de dollars en fonds publics les banques privées canadiennes;

- Cloisonner et réglementer le secteur des banques afin d'interdire la spéculation, par le biais d'instruments dérivés, à même l'argent des déposants;
- Restreindre les banques à leur rôle fondamental pour l'économie canadienne, c'est-à-dire recevoir des dépôts et prêts aux entreprises et aux particuliers comme cela devrait être;
- Comme mesure finale, faire comme ailleurs en Occident et nationaliser, en tout ou en partie, les banques canadiennes. L'État fédéral et le Québec sont intensément présents depuis toujours dans le secteur bancaire et ce sont les organismes étatiques qui prennent à leur charge tous les prêts et garanties de prêts risqués que les banques privées canadiennes ne veulent pas. Comme banques ou quasi-banques étatiques, on a qu'à penser à la Banque fédérale de développement, à la Société d'expansion des exportations, à l'Agence de coopération et de développement internationale (ACDI), à la Société d'hypothèques et de logement (SCHL), à la Société de financement agricole, à Investissement Québec, à la Société générale de financement (SGF), etc.

Le privé qui refuse toujours la présence de l'État dans l'économie sous le prétexte de concurrence déloyale applaudit toutefois son intervention dans le domaine bancaire. Néanmoins, tant qu'à assumer collectivement les opérations les plus risquées par le biais des banques étatiques et laisser aux banques privées les activités les plus rentables, il serait plus logique et avantageux pour l'ensemble de la collectivité de nationaliser ce service public de première importance comme cela s'est fait dans plusieurs autres pays. Depuis toujours le secteur bancaire favorise ses actionnaires et ses dirigeants. Un bref survol lucide des événements des dernières années démontrent, à l'évidence, qu'au niveau mondial, les banques sont devenues plus puissantes que certains États, ce qui ne devrait pas être toléré.